

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

ENSEIGNEMENT HAUTE ECOLE :

- **Cours magistraux*** : Présentation orale, principalement expositive, par l'enseignant d'une matière aux étudiants.
- **Exercices dirigés*** : Exercices réalisés dans un but d'application, de maîtrise, de perfectionnement, de consolidation, de rappel, de contrôle ou de découverte de connaissances théoriques.
- **Travaux pratiques*** : Activités durant lesquelles les étudiants sont confrontés et utilisent des dispositifs pratiques, notamment les activités de laboratoire.
- **Séminaires*** : Exploration collective dirigée, en groupe restreint d'étudiants, d'un objet d'étude ou d'un thème.
- **Exercices de création / recherches en atelier*** : Activités menées principalement dans les domaines artistiques.
- **Excursions* ou visites*** : Voyage éducatif dans des lieux où les étudiants peuvent observer, étudier ou approfondir un objet.
- **Stage*** : Séjour dans un milieu socioprofessionnel en relation avec le domaine des études.

APPRENTISSAGE INDIVIDUEL OU EN GROUPE :

- **Préparations / recherche d'information**** : exercices, activités pratiques durant lesquelles un étudiant répond individuellement, en dehors de l'espace-lieu et de l'espace-temps du cours, aux exigences de l'enseignant.

- **Travaux personnels**** : Confrontation d'étudiants, seuls ou en groupe, à une problématique complexe, souvent ouverte, dont la résolution implique la production d'une réalisation concrète (ainsi que des phases d'analyse, de recherche d'information, de synthèse, de communication écrite ou orale, etc).
- **Travail de fin d'études**** : Contribution personnelle et originale à la résolution d'une problématique complexe relevant du domaine d'études choisi. Il prévoit typiquement la formulation d'un problème de recherche, la maîtrise de la littérature correspondante, la conception et l'application d'une méthodologie pour explorer la question choisie ainsi que la rédaction d'un document décrivant ce travail.
- **Activités d'intégration professionnelle**** : Activités favorisant la libre discussion, le partage d'idées, la démonstration de méthodes, l'application pratique d'habiletés et de principes. Les étudiants sont appelés à travailler seuls ou en équipe à des activités requérant de l'équipement ou une organisation spécifique.

AUTRES ACTIVITES :

- **Activité d'études***** : Application intellectuelle en vue d'acquérir des connaissances et de développer des habiletés. L'étude nécessite attention, concentration, effort, persévérance et volonté.
- **Activité d'autoformation***** : Activité d'apprentissage qui s'organise autour d'un espace-lieu et d'un espace-temps flexible en toute autonomie de la part de l'étudiant
- **Activité d'enrichissement personnel***** : Activités complémentaires qui permettent à l'étudiant soit de l'amener vers un niveau conceptuel plus élevé, soit d'établir l'application des connaissances acquises.

Légende :

* Encadrement permanent de l'enseignant

** Supervision de l'enseignant en individuel ou en petit groupe variable selon les moments de l'AA

*** Travail personnel de l'étudiant sans supervision ni guidance de l'enseignant